



Volet

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Réservé
au
Moniteur
belge



21074015

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

15 JUIN 2021

Greffe
Pour le Greffier

N° d'entreprise : 420 .065.626

Dénomination

(en entier) : **ATRIUM57, Centre culturel de Gembloux**

(en abrégé) :

Forme juridique : Asbl

Siège : Rue du Moulin, 57 - 5030 Gembloux

Objet de l'acte : **Conseil d'administration - démissions - nominations .**

Lors de l'Assemblée Générale de l'ASBL ATRIUM57, Centre culturel de Gembloux, réunie le 17 mai 2021, sous la présidence de M. Frédéric CLERBAUX, il a été acté que:

Patrick Fautré membre sortant de la chambre privée, ne succède pas à lui-même. C'est Monsieur Sidi-Moktar OUDA qui est élu pour un mandat de 3 ans.

François Couplet membre sortant succède à lui-même pour un mandat de 3 ans

Vinciane Leclerc membre sortante succède à elle-même pour un mandat de 3 ans

Myriam Lanotte est démissionnaire. C'est Madame Anne Willocq-Vanesse qui est élue pour le mandat des 2 années restantes de ce mandat.

Les 2 mandats inoccupés de la chambre privée seront occupés par :

- Jean-Paul Deweerdt, pour un mandat de 2 ans
- Sidi-Mouktar Oudaa, pour un mandat de 2 ans

Laurent GRANDHENRY remplace Madame Chaput à la chambre publique depuis le 09/09/2020

Frédéric Clerbaux,
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/06/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature